



PROCES VERBAL DE SEANCE



CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des loisirs

PRESENTS	Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, MARC, DASSENOY, MAZAUDIER, PANAVILLE, LEROUX, DOLAGBENU, VITRICE, MONFRAIX, SANDOVAL.
-----------------	--

PROCURATIONS	M. DAGUES-BIE procuration à M. JUMEL, Mme RECH procuration à Mme FIERLEJ, M. LOUBEAU procuration à M. PANAVILLE, Mme EVEN procuration à Mme TRIAES, Mme RANCHET procuration à Mme GARCIA, Mme DEGEILH procuration à M. DOLAGBENU, M. CHONG KEE procuration à Mme MONFRAIX, M. ABELLA procuration à Mme VITRICE
---------------------	---

ABSENTS	
----------------	--

SECRETAIRE	M. JUMEL
-------------------	----------

ORDRE DU JOUR	<p>1- Election des représentants des communes en vue des élections sénatoriales.</p>
----------------------	--

Date de la convocation : 03 juillet 2020	Date d'affichage : 10 juillet 2020
---	---

Nombre de membres du conseil municipal: 29	Transmission en sous-préfecture : 10/07/2020
---	---

En exercice : 29	Présents : 21 + 08 procurations
-------------------------	--

	Votants : 29
--	---------------------

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Il propose au Conseil Municipal de désigner Monsieur JUMEL en qualité de secrétaire de séance.

VOTE	POUR	29
	CONTRE	00
	Abstentions	00

1- Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020 :

M. le Maire expose que la circulaire en date du 1^{er} juillet 2020 a fixé une réunion obligatoire des conseils municipaux des départements concernés pour le renouvellement de la série 2 des sénateurs, le **vendredi 10 juillet 2020**.

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020.

M. le Maire expose qu'il y a lieu pour le déroulement de ces élections de constituer un bureau composé des deux élus les plus âgés et des deux plus jeunes.

Il appelle donc Mesdames Padra et Degeilh et Mesdames LEROUX et SANDOVAL. Mme Degeilh étant absente, il appelle M. Aïta.

Il explique qu'il convient de désigner 15 délégués titulaires et 5 suppléants au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Les élus donnent leur accord à l'unanimité de ne pas utiliser d'isoloir.

Trois listes se sont présentées :

Celle de Fontenilles au Coeur :

- TOUNTEVICH Christophe
- TRIAES Jocelyne
- JUMEL Christophe
- GARCIA Aurélie
- EL HAMMOUMI Mohammed
- LEROUX Jessy
- DAGUES-BIE Philippe
- MAZAUDIER Anne
- PANAVILLE Nicolas
- PADRA Claudie
- MARC David
- FIERLEJ Nadine
- AÏTA Gilbert
- RECH Jeanne-Marie
- MEYER Fabrice

Celle de Fontenilles Ensemble :

- VITRICE Fabienne
- DOLAGBENU Lucien
- DEGEILH Annie
- ABELLA Michel
- SANDOVAL Prescilla

Celle de Fontenilles le renouveau pour tous :

- MONFRAIX Thérèse

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal a déposé son bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

Puis dépouillement par le bureau :

Le résultat du vote est le suivant :

29 enveloppes trouvées dans l'urne :

22 voix pour Fontenilles au Cœur

5 voix pour Fontenilles Ensemble

2 voix pour Fontenilles le renouveau pour tous

Le Conseil Municipal a donc désigné comme délégués titulaires au nombre de 15 :

- TOUNTEVICH Christophe
- TRIAES Jocelyne
- JUMEL Christophe
- GARCIA Aurélie
- EL HAMMOUMI Mohammed
- LEROUX Jessy
- DAGUES-BIE Philippe
- MAZAUDIER Anne
- PANAVILLE Nicolas
- PADRA Claudie
- MARC David
- VITRICE Fabienne
- DOLAGBENU Lucien
- DEGEILH Annie
- MONFRAIX Thérèse

Et 5 Suppléants :

- FIERLEJ Nadine
- AÏTA Gilbert
- RECH Jeanne-Marie
- MEYER Fabrice
- ABELLA Michel

M. le Maire demande si tous les délégués élus acceptent d'être présents aux élections sénatoriales le 27 septembre 2020 à Toulouse. Ils répondent tous par l'affirmative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

***Le secrétaire de séance,
Christophe JUMEL***

***Le Maire,
Christophe TOUNTEVICH***